



Quelles sont les mesures de sécurité en vigueur chez Secur'Archiv ?

Notre analyse de risque repose sur 4 risques principaux : rupture de confidentialité, destruction de documents (accidentelle, intentionnelle), perte/vol, interruption d'exploitation.

Chacun de ces risques principaux se décline en plusieurs catégories : risques physiques (dont incendie, inondation, intrusion,...), risques liés au personnel, risques liés au processus,... Et pour chacune de ces catégories, une réponse est apportée à 3 niveaux : prévention du risque, réponse aux incidents, Disaster Recovery.

Pour le risque d'incendie, quelle est la stratégie adoptée ?

La stratégie repose sur une détection précoce et une intervention rapide. Toutes nos salles d'archives sont équipées de détecteurs d'incendie (fumée, température), reliés à une centrale d'alarme, elle-même reliée au Service d'Incendie et de Secours le plus proche et à la centrale Protectas.

Le plan prévoit l'intervention des Services de Sécurité, la sécurisation de la zone, l'évacuation des archives et la sauvegarde des documents endommagés par le procédé de cryolyophilisation.

Quelles ont été les actions immédiatement entreprises dès le début du sinistre ?

Dès l'alarme déclenchée, notre personnel présent sur place a essayé d'éteindre le feu à l'aide des extincteurs à disposition dans le Centre d'Archivage, sans succès.

Le Service d'Incendie, relié à la centrale, a été avisé automatiquement et est intervenu très rapidement.

Le Disaster Recovery Plan a été déclenché. Le directeur de Secur'Archiv et le Responsable Logistique se sont rendus immédiatement sur place. Une cellule de coordination est mise en place au siège, à Genève.

Une patrouille Protectas est dépêchée sur place. Une surveillance du site est mise en place.

La société Belfor, spécialiste de la remise en état après sinistre, envoie ses équipes de piquet sur place. Un entrepôt frigorifique est réservé pour organiser la réception des archives à congeler.

3 camions, un fourgon et une demi-douzaine d'hommes sont mobilisés et envoyés sur place (parqués à Vidy).



Pendant ce temps, à Genève, la liste des clients touchés est constituée. Une première notification est envoyée dans la nuit à chacun des clients concernés.

Pourquoi les systèmes de sécurité n'ont-ils pas eu l'efficacité escomptée au centre d'archivage de Lausanne Provence ?

Il est encore trop tôt pour connaître les causes exactes du sinistre. Une enquête judiciaire va être diligentée. Sous réserve des résultats de l'enquête, l'hypothèse privilégiée reste l'accident d'origine électrique : le feu aurait pris **sous** les armoires mobiles et se serait propagé à l'intérieur, retardant la détection et rendant l'extinction très difficile.

Un feu d'origine extérieure aux armoires mobiles (par exemple, éclairage) aurait été détecté plus rapidement et maîtrisé beaucoup plus facilement.

Pourquoi n'y avait-il pas de système d'extinction (par exemple, sprinkler) ?

C'est un choix assumé : l'eau et le papier ne faisant pas bon ménage, la stratégie reposait sur le couple détection/intervention. Dans le cas présent, il est vraisemblable que les sprinklers n'auraient pas été plus efficaces, de l'avis des professionnels du feu : dès le déclenchement, l'armoire mobile aurait été arrosée sur l'extérieur, sans pour autant éteindre le feu à l'intérieur. Pas plus que les pompiers avec leur lance, ou nos hommes avec les extincteurs, n'ont réussi à le faire.

Les équipements sont-ils fiables ?

Chaque année nous investissons massivement dans nos équipements de sécurité. Tous sont au bénéfice de contrats de maintenance et sont revus au minimum une fois par année.

Voici un aperçu de quelques investissements réalisés en 2008-2009 :

- Renouvellement du système incendie de la chambre forte à Genève, avec un système d'extinction par un gaz nouvelle génération (gaz Novec)
- Mise en place de 10 caméras supplémentaires sur nos différents sites
- Mise en place d'un nouveau Data Center à Lausanne Provence, avec système d'extinction à gaz et contrôle d'accès par empreintes digitales. Cette salle a d'ailleurs résisté aux flammes, les datacases présents ont été évacués et transférés à Genève

Beaucoup de nos clients (quality Insurance, Compliance, Regulatory, IT Security,...) viennent auditer nos installations et nos procédures au minimum une fois par année.



Pourquoi le Centre d'archivage n'était-il pas cloisonné en différentes zones ?

Il y a certainement des leçons à tirer de ce sinistre de ce côté-là. Toutefois, notre Centre d'Archivage était régulièrement audité et répondait aux exigences de nos Clients. Comme il répondait aux exigences de la banque qui en était l'ancien propriétaire.

La configuration qui consiste à disposer des archives dans des armoires mobiles en sous-sol est assez répandue.

Notre Centre d'Archivage de Lausanne Provence était divisé en 4 salles distinctes, la plus grande faisant 4'000 m² environ.

En comparaison internationale, ces surfaces sont considérées comme petites et ne sont généralement pas divisées.

Mes archives sont entreposées à Genève. La même chose peut-elle se produire ?

La configuration des locaux est différente dans chacun de nos Centre d'Archivage. Le Centre de Lausanne Provence était le seul à disposer d'armoires mobiles à commande électrique en sous-sol (la cause probable du sinistre de Lausanne, selon l'hypothèse privilégiée).